

Le Bureau International Jeunesse

Bureau International Jeunesse – Fédération Wallonie-Bruxelles

Formation au Québec : Formation au sein d'un incubateur/accélérateur d'entreprises.

amal.hamich@cfwb.be · Tuesday, October 25th, 2022

Appel à Candidatures

Contexte

Vous souhaitez **suivre une formation auprès d'un d'incubateur d'entreprises au Québec** (pour un maximum de 15 semaines) ? Le BIJ et LOJIQ peuvent vous aider à la financer !

Dates et lieu

Dépôt tous les premiers du mois **pour un départ au plus tôt dans les 8 semaines qui suivent.**
Partout au Québec.

Profil des participants

- Vous avez entre 20 et 35 ans
- Vous êtes un francophone résidant, depuis minimum 2 ans, en Wallonie ou à Bruxelles
- Vous êtes seul ou à plusieurs (maximum 3 personnes sur une base motivée)
- Votre activité n'a pas encore le statut d'entreprise

- Vous êtes accompagné par un organisme d'aide aux projets en Fédération Wallonie Bruxelles (cf liste non-exhaustive à Bruxelles ou en Wallonie dans la rubrique « Pourquoi » sur [ce lien](#).
- Vous avez été accepté par un incubateur / accélérateur québécois à prendre part à l'une de leurs formations (dont vous trouverez [ci-joint](#) une liste non-exhaustive)

Conditions de participation

le BIJ s'occupe :

- Du remboursement du billet d'avion aller/retour (pour un maximum de 1000€).
- Assurance collective Ethias « assistance aux personnes » pour la durée du programme : plus d'infos [ICI](#)

Prise en charge par le LOJIQ :

- Un per diem hebdomadaire de 350\$ CAD (= 260 €) pour couvrir une partie des dépenses liées à l'hébergement et aux repas (**pour un maximum de 15 semaines**)

Prise en charge par le participant (après la sélection) :

- La réservation du billet d'avion et de l'hébergement

- Les autres dépenses personnelles ainsi que tous les autres frais afférents (repas non inclus, transport local, frais AVE, etc.)
- Les procédures administratives (récapitulatif **ICI!!**) :
- le passeport ;
- l'AVE (Autorisation de Voyage Électronique = le Visa simplifié obligatoire pour les citoyens belges souhaitant se rendre au Canada) ;
- la preuve vaccination.

Comment procéder

1. Créez un seul document PDF reprenant tous les documents demandés ci-dessous.
2. [REDACTED] **mais d'envoyer uniquement votre dossier par mail à :**
helene.cieslak@cfwb.be et en cc à marie-sophie.wery@cfwb.be

Votre candidature doit comprendre :

- Ce **formulaire complété**
- Un **CV complet** de chaque participant (études/formations + parcours professionnel)
- Une copie de votre **carte d'identité** (pour chaque participant)

- Pour les personnes qui ne sont pas de nationalité belge, une attestation qui mentionne que vous résidez en Wallonie ou à Bruxelles depuis plus de 2 ans
- Une **attestation de l'incubateur/organisme d'aide en Fédération Wallonie-Bruxelles** qui accompagne votre projet avec le nom de votre personne de contact
- Une **lettre officielle d'acceptation d'un incubateur ou accélérateur au Québec** stipulant le contenu de la formation, les dates et ses coûts de participation.

Des questions ?

Contactez Marie-Sophie Wéry, chargée du suivi de ce dossier : marie-sophie.wery@cfwb.be

This entry was posted on Tuesday, October 25th, 2022 at 9:45 am and is filed under You can follow any responses to this entry through the [Comments \(RSS\)](#) feed. Both comments and pings are currently closed.